

**DOSSIER**

Pages 12 et 13

## Nouvelle ludothèque municipale « Jouons à St-Nom »



Octobre 2022 #69 [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



**6**

Bienvenue à Ruddy,  
nouveau policier municipal



**7**

Trottinettes et vélos électriques  
mis à votre disposition



**15**

Rentrée scolaire : quoi de neuf  
du côté des écoles ?



**17**

Le point sur les travaux  
en cours

**Orbrell**  
La propreté est votre domicile

Nous intervenons à  
Saint-Nom-la-Bretèche !  
**01 86 61 05 03**

Ménage • Repassage  
Nettoyage vitres fenêtres / porte et châssis  
Petites Courses • Petits travaux

Pack entretien et nettoyage de vos vitreries et châssis 2 ou 3 fois par an.



Orbrell à Versailles Grand Parc **50%** Réduction des crédits d'impôts [www.orbrell.fr](http://www.orbrell.fr)

*La Méthode de Rose*  
**L'HYPNOSE**  
Par Roselyne BRS



La thérapie qui transforme  
le négatif en positif. **06 10 88 77 90**

**G** *Menuiserie Geppetto* Distributeur **JANNEAU** menuisier créateur

Nous réalisons vos projets du virtuel au réel

Cuisines  
Agencements sur mesure  
Rénovations  
Parquets





**JANNEAU**  
Créons ensemble votre cadre de vie

Fenêtres Janneau sur mesure  
Portes  
Volets  
Portails et clôtures

Suivez-nous sur  MenuiserieGeppetto

[www.menuiserie-geppetto.com](http://www.menuiserie-geppetto.com) - 09 75 51 11 30  
8 rue de Maule 78870 Bailly



Crédit photo: BMD PHOTO



**AVLMA**  
L'immobilier by AVLMA  
Acheter Vendre Louer Maisons & Appartements

**Responsable de Saint-Nom-la-Bretèche et Chavenay**

**Christelle Herman 06 64 90 15 57 c.herman@avlma.com**

  [avlma\\_stnom78](https://www.instagram.com/avlma_stnom78) [www.avlma.com](http://www.avlma.com)

- Depuis plus de 10 ans, AVLMA vous accompagne dans tout l'Ouest parisien.
- Estimation gratuite de votre bien issue de l'expertise immobilière.
- Pour toute vente en exclusivité, reportage photos et diagnostics offerts.
- Un spécialiste de votre commune, toute notre équipe à vos côtés.








# Editorial

Chers Nonnais-Bretêchois,

Après un été sous le signe de la convivialité retrouvée grâce à la fête du village et aux Estivales, la rentrée est dynamique :

- nous bénéficions en élémentaire d'une classe supplémentaire qui permet de répartir les effectifs et de faciliter l'apprentissage de la lecture pour les plus jeunes. Nous en profitons pour féliciter ceux qui ont réussi le baccalauréat et vont s'engager dans de nouvelles voies d'études.

- aux heures de pointe du matin et du soir nous disposons désormais de deux lignes fixes de bus pour rejoindre ou revenir des gares : une ligne St-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly >> Plaisir-Grignon et une ligne Crespières >> St-Nom-la-Bretèche / Forêt de Marly. Je continue de suivre la situation de très près et de communiquer avec la Communauté de Communes et la Région sur les difficultés ou dysfonctionnements rencontrés.

- des vélos et trottinettes électriques sont désormais disponibles dans tous les quartiers pour faciliter les déplacements tout en respectant l'environnement.

- de très nombreux événements ont rythmé ces dernières semaines : traditionnels comme la journée des associations, la brocante, la coupe de golf de la mairie, le Saint-Nom Classic ; ou inédits comme l'exposition d'art contemporain « hors les murs » qui permet à notre commune de renouer avec ses habitudes artistiques.

- une ludothèque a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre dans des locaux situés sous la bibliothèque.

- les travaux de la rue Guitel avancent activement, tout comme les dossiers des projets en cours (JKM, ronds-points...).

- un second policier municipal est arrivé comme prévu début septembre.

Autre sujet de la rentrée : la Taxe Foncière. Je comprends tout à fait les interrogations que la réception de l'avis d'imposition de la taxe foncière a pu susciter... Je tiens à rappeler que les raisons de l'augmentation du taux communal avaient, en toute transparence, été détaillées et développées dans le magazine Grand Angle de mai qui présentait le budget 2022 après son adoption par le Conseil municipal.

Chacun doit être conscient que notre commune subit de telles suppressions de dotations, plafonnements de subventions et nouveaux prélèvements en faveur des communes dites défavorisées, que l'augmentation de la taxe foncière ne fait que compenser ces « moins perçus » décidés par l'État.

Tant que cela était possible, durant huit ans, nous avons maintenu la fiscalité et absorbé notre part des nouvelles charges imposées aux collectivités. Mais aujourd'hui l'augmentation s'impose pour garder les moyens de maintenir des services de qualité, entretenir convenablement nos infrastructures (écoles, bâtiments communaux, voirie, installations et réseaux divers...) et continuer à investir pour préserver l'attractivité de notre environnement et la valeur de nos patrimoines immobiliers.

Dans ce numéro vous trouverez une reprise des explications de la hausse du taux foncier communal. Dans ce même esprit de transparence, l'adjoint aux finances et le responsable du service finances de la commune ont déjà reçu de nombreux habitants sur ce sujet et tous deux restent disponibles pour recevoir ceux d'entre vous qui le souhaitent.

Vous savez qu'avec mon équipe d'élus nous sommes attachés à une gestion rigoureuse des deniers publics. Soyez convaincus que nous poursuivons notre action pour l'avantage de tous et au mieux en fonction des ressources et capacités de la commune.

Je vous souhaite un bel automne et vous assure, avec mon équipe de notre attention et de notre dévouement pour qu'ensemble nous continuions de vivre dans un cadre naturel, paisible, apprécié et recherché.

*Chaleureusement*

**Gilles Studnia**  
Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

## Au sommaire

### 4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale  
Prochain conseil municipal  
Sécheresse  
Permanences juridiques gratuites  
Permanences d'urbanisme + ABF  
Recensement des jeunes citoyens

### 5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas  
Retour sur compétitions de golf  
Championnats de France d'équitation  
Nouvel agent de Police municipale  
Trottinettes et vélos électriques  
Permanence Gem emploi  
Don du sang, merci !

### 9 PORTRAITS

Vanessa Caffin, éditrice  
Amaël Babonneau

### 11 VIE ÉCONOMIQUE

L'Atelier du Chef  
Entreprise PIC  
Pamela Lagrange, sophrologue

### 12 DOSSIER

Ouverture de la ludothèque

### 14 GÉNÉRATIONS

Du côté de l'Espace Jeunes  
Du côté de la bibliothèque  
Du côté des écoles...  
Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs)

### 17 CADRE DE VIE

Travaux d'enfouissement rue Guitel  
Chantier quartier du golf  
Rénovation salle des mariages  
Encombrants, gravats, écobus

### 18 FINANCES

Hausse de la taxe foncière

### 19 DÉCRYPTAGE

Retour sur le dernier conseil

### 20 RETOUR EN IMAGES

Les derniers événements marquants

### 22 LIBRE EXPRESSION

# Infos pratiques

## Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
  - Mercredi : 9h30-12h
  - Samedi : permanence accueil, état-civil et police municipale le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h
- L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

## Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 11 octobre 2022** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé par voie d'affichage et sur le site web de la ville. Cette séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et le procès verbal de la séance précédente sur le site web de la mairie.

## Sécheresse

Cet été, le département des Yvelines a connu une période de sécheresse importante. A Saint-Nom-la-Bretèche, plusieurs habitants ont informé la mairie que leurs habitations avaient subi des dégâts liés à cet événement climatique. Si vous aussi êtes concernés, faites-vous connaître auprès du service urbanisme qui présentera en fin d'année, une demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle vous permettant d'obtenir une éventuelle indemnisation de la part de votre assurance. **Contact** : 01 30 80 07 04

## Permanences juridiques gratuites

Depuis début septembre, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique mensuelle, le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nom-la-Bretèche, sur rendez-vous.

**Contact** : 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com



## Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit **sans rendez-vous le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-dessus. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Pour rappel, les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Tél. 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis matin 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre 2022**. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69

## Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

**Contact en mairie** : 01 30 80 07 00



### Magazine municipal Grand Angle n° 69 - Octobre 2022

**Maire** : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretèche. Tél. : 01 30 80 07 00.  
**Directeur de la publication** : Gilles Studnia, Maire. **Directrice de la rédaction** : Karine Dubois.  
**Responsable service communication** : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr  
Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire** : LVC Communication : 06 11 59 05 32  
Mise en page par nos soins. **Impression** : Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.  
**Photos** : Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal** : Octobre 2022 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur [facebook.com/mairiesaintnomlabreteche](https://www.facebook.com/mairiesaintnomlabreteche)  
Inscrivez-vous à notre Newsletter web [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)



## A vos agendas !

### SPECTACLE

#### CONCERT PÉDAGOGIQUE DE PIANO

**Samedi 15 octobre**

Concert à 6 mains présenté par le *Conservatoire de Musique* à l'Espace JKM à 20h, avec Cécile Castaing d'Hermy, Ecaterina Baranov et Nana Chikashua. Participation libre.



### SPECTACLE JEUNE PUBLIC

**Mercredi 2 novembre**

« Dans la bulle de Slash »

à l'Espace JKM à 15h.

Entrée : 6 €, réservations par mail à l'adresse : sec.culture.asso@mairiesnlb.fr.



### + d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27  
resa.culture@mairiesnlb.fr

### ANIMATIONS

#### TOURNOI DE BRIDGE

**Samedi 15 octobre**

En mairie de 14h à 19h.

Tournoi par paires homologué organisé par le Club de bridge de Chavenay en partenariat avec la commune de St-Nom-la-Bretèche (places limitées). Contact : 06 79 02 65 85



### LE STAND DE L'ESPACE JEUNES

**Samedi 22 octobre**

L'Espace Jeunes tiendra un stand, place Henri Hamel de 14h à 18h, pour vendre de nombreux objets au profit de *Mécénat Chirurgie Cardiaque*.

### MARCHÉ DE NOËL

**Samedi 3 décembre**

Produits locaux, cadeaux, artisanat, gastronomie... à l'Espace JKM, de 10h à 17h.



### ANIMATIONS DE NOËL

**Vendredi 16 décembre**

Proposées par le service des affaires culturelles, place de l'Europe, au centre du village.

### EXPOSITION

#### LA GALERIE BESSIÈRES EXPOSE HORS LES MURS

**Jusqu'au 9 octobre**

La galerie Bessièrès située à Chatou présente les oeuvres d'une douzaine d'artistes contemporains en mairie. Entrée libre jusqu'à dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.



### EXPO REG'ART 78

**du 14 au 17 octobre**

L'association Reg'art 78 organise une exposition individuelle qui présentera les oeuvres de *Anne-Laure Choux*, à la maison des Associations, 9 route de Saint-Germain. Entrée libre : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h.

### Les stages de la MLC du 24 au 28 octobre

La *Maison des Loisirs et de la Culture* organise à l'Espace JKM, plusieurs stages à l'occasion des vacances de la Toussaint :

- *Capoeira* > enfants de 4-5 ans, de 10h à 11h (60 €)
- *Capoeira* > enfants de 6-10 ans, de 11h15 à 12h45 (65 €)
- *Les Petits génies* > enfants de 7-11 ans, de 10h à 11h15 (80 €)
- *Théâtre* > enfants de 7-11 ans, de 9h30 à 12h30 (150 €)
- *Cinéma* > jeunes de 11-14 ans, de 13h30 à 16h30 (170 €)

Inscriptions : 01 34 62 54 65 / mlcsaintnom@hotmail.com

### SOUVENIR

#### COMMÉMORATION ARMISTICE 1918

**Vendredi 11 novembre**

Au monument aux Morts  
Horaire à déterminer

#### HOMMAGE AUX « MORTS POUR LA FRANCE » EN ALGÉRIE, MAROC, TUNISIE

**Lundi 5 décembre**

au monument aux Morts.  
Horaire à déterminer

### HORS NOS MURS

#### CONCERT POUR L'UKRAINE

**Dimanche 16 octobre**

Le *Lions Club* présente à 15h, cathédrale Saint-Louis à Versailles un grand concert en faveur de l'Ukraine avec Francis Roudier, Georges Schmitt et le chœur ukrainien Achorny. Entrée : 20 €  
+Infos : lionsclub-noisybailly.org



## Championnats du monde de golf amateurs



### Les gagnants sont...

Les Championnats du monde amateurs par équipes (WATC) 2022 se sont déroulés simultanément sur le parcours Albatros du golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines et sur le parcours rouge du golf de Saint-Nom-la-Bretèche.

Les équipes féminines se sont affrontées du 24 au 27 août 2022 à l'occasion du 29<sup>e</sup> Trophée *Espirito Santo*. L'équipe suédoise a remporté cette coupe, devant les USA, l'Allemagne et le Japon (ex aequo).

Les hommes se sont quant à eux disputés le 32<sup>e</sup> Trophée *Eisenhower* du 31 août au 3 septembre. Les Italiens sont arrivés en tête, suivis des Suédois et de l'équipe américaine.

Chez les dames, la France se classe 11<sup>e</sup> de la compétition sur 56 équipes engagées, et chez les hommes 6<sup>e</sup> sur 71 équipes !

Rappelons que ces championnats n'ont eu lieu que trois fois en France : en 1964, 1994 et 2022. Notre commune est fière d'avoir accueilli sur son territoire un événement aussi prestigieux, rappelant l'époque où, durant 34 ans, le Trophée Lancôme était organisé au golf de Saint-Nom-la-Bretèche.



## Coupe de golf de la mairie



*Madame Catherine Horstmann est l'heureuse gagnante par tirage au sort d'un vol pour deux personnes, à destination d'une ville d'Europe de son choix, offert par l'agence de voyage de Saint-Nom-la-Bretèche.*



A une échelle plus locale, la traditionnelle coupe de golf de la mairie, Trophée Patrice Galitzine, 34<sup>e</sup> du nom, a eu lieu le vendredi 16 septembre après-midi sur le « green » de Saint-Nom-la-Bretèche.

76 joueurs de la commune et des environs se sont affrontés en scramble sur le parcours bleu. Avec un score de 47 brut, l'équipe gagnante était composée de Christophe Ghazarian, François Guillet, Jean-Christophe Bigny et Patrick Denis, en photo ci-dessus accompagnés de Dominique Gerbert, adjoint au maire venu procéder à la remise des prix.

Comme chaque année, M. Philippe Thomas, directeur de l'agence *Saint-Nom-la-Bretèche voyages* est venu les bras chargés de cadeaux et d'une belle surprise (voir légende ci-contre).





# Police municipale

## Ruddy Urie vient renforcer les effectifs

Ruddy vient d'intégrer le service de la Police municipale de notre village pour renforcer la sécurité des biens et des personnes, aux côtés d'Isabelle Jollin, brigadier-chef-principal. Auparavant, Ruddy travaillait depuis 12 ans comme agent de sécurité incendie dans un Institut Médico Éducatif (IME) en Eure-et-Loir.

Parallèlement, Ruddy est adjudant-chef en tant que pompier volontaire à la caserne de Dreux depuis presque 30 ans.

Originaire de la Guadeloupe qu'il a quittée à l'âge de 13 ans, Ruddy a aussi une passion : la course à pied. Président et coach d'un club, il participe chaque année à plusieurs marathons et semi-marathons (Chartres, Tour, Paris...). Ses meilleures performances sont 1h17' en semi-marathon (21,1 km) et 2h45' au marathon (42,195 km).

Rappelons que les missions de la Police municipale sont très larges : sécurisation des passages piétons aux abords des écoles, opérations tranquillité vacances, contrôles d'urbanisme, respect du code de la route (stationnement, contrôles de vitesse...), encadrement des événements, mises en fourrière (véhicules et animaux), objets trouvés, occupations du domaine public, médiations... Permanence en mairie le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois, de 9h30 à 12h. **Contact** : 01 30 80 07 17



# Championnats de France d'équitation

## Médaille d'or pour l'équipe des « Zabeilles »

Deux jeunes Nonnais-bretéchoises, Violette Novack et Maya Legrand, figuraient dans l'équipe des « Zabeilles » lauréate de la 27<sup>e</sup> édition des Championnats de France d'équitation, en Pony games, dans la catégorie Club Poney 1 cadet, organisés à Lamotte-Beuvron (41) en juillet dernier. Toutes deux s'entraînent avec leurs autres coéquipières au centre équestre des Alluets-le-Roi. Bravo à toute l'équipe !



Maya et Violette, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en partant de la gauche, sur le podium

## DON DU SANG



### Un grand merci !

L'Etablissement Français du Sang (EFS) a organisé en partenariat avec la mairie une collecte le 23 septembre à l'Espace JKM.

Nous remercions chaleureusement les 43 donateurs, dont 3 nouveaux, qui ont participé à cette collecte.

Rendez-vous l'année prochaine, et en attendant, consultez le site [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr) et prenez rendez-vous dans une autre commune, les besoins en sang sont malheureusement permanents.

## Trottinettes et vélos électriques

### Pour favoriser les circulations douces

La commune a signé une convention avec l'entreprise **TIER** pour tester un service de mise à disposition de vélos et de trottinettes électriques.

#### Comment ça marche ?

• Des vélos et trottinettes sont disponibles sur une dizaine d'emplacements répartis dans tous les quartiers de la commune. Un autre emplacement, réservé aux vélos pour l'instant, est situé à la gare sur la commune de l'Étang-la-Ville, au niveau de l'ancien abribus. Ces lieux sont marqués au sol en vert.

• Pour « débloquer » un vélo ou une trottinette, utiliser l'application pour mobile **TIER**. Remise spéciale pour les étudiants (-25 % sur le déblocage et sur la minute d'utilisation pour l'année scolaire 2022-2023).

• La restitution du vélo ou de la trottinette doit se faire impérativement sur un emplacement référencé sur l'application, sans quoi l'utilisateur continue à être facturé (le véhicule est géolocalisé par l'entreprise).



#### Précisions :

- Le rechargement des vélos est opéré par l'entreprise TIER.
- L'utilisation des trottinettes peut se faire exclusivement sur le territoire de Saint-Nom-la-Bretèche. Pour les vélos aucune restriction de périmètre.

#### Rappels :

- Il est strictement interdit de circuler sur les trottoirs.
- Le port du casque, fourni avec chaque trottinette, est fortement recommandé.
- L'utilisation des véhicules est réservée aux + 18 ans.

## Emploi

### Nouveau : une permanence emploi et vie professionnelle tous les mardis matin



Trouver un emploi ou changer de voie, maintenant ou en se laissant du temps... Quelle que soit votre situation, si vous vous posez des questions sur votre vie professionnelle, venez en parler librement et faire un point avec Mathilde Gaborieau, conseillère **Gem emploi**, lors de ses permanences à l'Espace JKM, tous les mardis de 10h à 12h.

**Gem emploi** est une association soutenue par la Communauté de Communes Gally Mauldre. Elle fait le lien entre les entreprises qui recrutent et les personnes qui cherchent un emploi :

- elle est en contact avec les entreprises locales dont elle publie les annonces d'emploi
- elle aide les candidats qu'elle suit à répondre aux offres qu'elle publie et à celles de ses partenaires (dont Pôle Emploi), selon leurs besoins. Cela peut aller de la rédaction du CV à la préparation des entretiens en passant par la préconisation de formations complémentaires.
- elle organise chaque année le salon de l'emploi Jobwin à Maule. Reconnu sur le territoire et aux alentours, il a accueilli 400 visiteurs et une trentaine d'entreprises, dont de nombreuses grandes enseignes, lors de son édition 2022.

La vocation de **Gem emploi** est aussi d'aider quiconque a besoin de porter un regard neuf sur son activité professionnelle. A ce titre Mathilde Gaborieau est d'abord à l'écoute pour permettre à chacun d'y voir clair en formulant son besoin réel et ses objectifs. Selon les souhaits et les profils, Mathilde Gaborieau peut accompagner le « candidat », le laisser gérer librement ou encore le rediriger vers l'un des nombreux partenaires de Gem Emploi. Que vous soyez en poste ou non, cadre ou non-cadre, que vous ayez envie de changer d'emploi, de vous former, de vous reconverter ou de créer votre entreprise, Mathilde Gaborieau est là pour vous permettre de faire avancer votre recherche.

**Permanence :** Espace JKM, salle Méliès, de 9h à 12h, tous les mardis (sauf vacances scolaires) sur rendez-vous.

Vous êtes une entreprise et vous cherchez à recruter ? Contactez **Gem Emploi** pour publier votre annonce gratuitement sur le territoire Gally Mauldre. **Contact :** [contact@gem-emploi.org](mailto:contact@gem-emploi.org) ou 01 30 90 86 25



## Vanessa Caffin

### L'écriture dans le sang

Vanessa Caffin a vécu toute son enfance à Saint-Nom-la-Bretèche, dans le quartier du Golf où ses parents demeurent toujours. Journaliste, écrivaine, réalisatrice, elle s'est associée récemment à Jeanne Thiriet, pour ouvrir à Paris une maison d'édition indépendante « *Livres agités* » dédiée exclusivement aux primo-romancières.

Pour leur première édition parue le 18 août dernier, elles ont sélectionné, parmi 400 manuscrits, l'ouvrage de Mona Messine « *Biche* », un conte écologique et poétique qui aurait pu s'intituler « *La revanche de Bambi* », à découvrir.

Vanessa Caffin, elle-même romancière, est l'auteure de plusieurs ouvrages : « *J'aime pas l'amour ou trop peut-être* » (Éditions Anne Carrière, 2008), « *Mémoire Vive* » (Belfond, 2010) et « *Rossmore Avenue* » (Belfond, 2011), seul roman français sélectionné au Book Market du festival du film de Berlin en 2012. En 2014, elle publie le thriller « *Souviens-toi de demain* » (Calmann-Lévy), puis « *Zigzags* » en 2018, co-écrit avec Thierry Mattei et qui s'est écoulé à plus de 25 000 exemplaires. Son dernier roman « *L'Indésirable* » est sorti en juin 2021.

Parallèlement, entre 2018 et 2022, elle réalise trois courts métrages coproduits par la chaîne OCS : « *Marche sur l'eau* », « *Et dehors, ils embrassaient le silence* » et « *Temps de chien* », avec au casting l'actrice Alysson Paradis, soeur de Vanessa Paradis.

Vanessa Caffin se lance aujourd'hui dans une nouvelle aventure stimulante : l'adaptation de l'un de ses romans en long métrage.

Si vous aussi l'écriture vous tente, Vanessa anime des ateliers individuels en visioconférence ou en présentiel ouverts à toutes et tous, débutant(e)s ou confirmé(e)s. (200 € / formation de 6 heures).

Mona Messine et Vanessa Caffin, envisagent d'organiser prochainement une séance de dédicaces à Saint-Nom-la-Bretèche, chez *Soif d'Évasion*, 59 avenue des Platanes. La date vous sera communiquée par tous moyens habituels.

+Infos : [www.livresagites.fr](http://www.livresagites.fr).



## Amaël Babonneau

### Un tour du monde au grand cœur...

Amaël habitant du village depuis 3 ans est un citoyen du monde et un sportif accompli. Passionné de sports extrêmes, il dirigeait encore récemment une salle d'escalade à l'Ouest de Paris. La période de confinement liée au Covid a réveillé chez lui, qui a vécu de nombreuses années à l'étranger, le besoin de voyager.

De l'Alaska à l'Amérique latine en passant par l'Inde et l'Afrique, il a décidé de se lancer dans un tour du monde à moto. Mais pas pour lui seul ! Mû par une envie de partager, Amaël met en effet son périple au service d'une cause et d'un objectif : collecter 12 000 euros pour *Mécénat Chirurgie Cardiaque*.

Pour y parvenir il a prévu de filmer ses aventures, expériences et rencontres liées aux sports extrêmes, notamment à l'escalade, et de les publier sur la chaîne Youtube qu'il a créée : ABLOC.

Les revenus que généreront les « vues » de ses vidéos doivent lui permettre d'atteindre son objectif ambitieux. Pourquoi 12 000 euros ? Parce que c'est le coût moyen de l'opération nécessaire pour sauver un enfant atteint de malformation cardiaque lorsqu'il est pris en charge par l'association.

Actuellement sapeur pompier volontaire, Amaël cherche des fonds pour financer son périple, des sponsors pour l'aider à s'équiper et bien sûr des « followers » pour suivre ses aventures sur Youtube et Instagram. Toute aide est la bienvenue !

Cagnotte accessible sur :

[www.instagram.com/ablocinsta](https://www.instagram.com/ablocinsta)

[www.youtube.com/c/ABLOC](https://www.youtube.com/c/ABLOC)



Depuis 1984

**AUGU**

**Fermetures**

*L'esprit d'Ouvertures*

Vérandas ■ Pergolas bioclimatiques ■ Fenêtres  
Volets ■ Portes ■ Automatismes ■ Stores, Clôtures

**01 34 51 72 84**



*J-M Peinture*

**06 07 56 25 62**

*Peinture intérieur & extérieur  
Petits travaux de rénovation  
Parquet & Carrelage*

*jeanmarcpeinture@gmail.com*

*40 rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-La-Bretèche*



**CHANTIERS MICHEL**  
chauffage

**Installation**  
**Entretien**

**Chaudière**  
**Pompe à chaleur**  
**Adoucisseur**

**01 34 62 60 11**

3, av. Regnault - 78590 NOISY-LE-ROI

[chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr](http://chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr)






**Spécialiste pompes à chaleur et chaudières**  
**VIESSMANN De Dietrich FRISQUET**

**Terre-Elec** Installation - Dépannage

Chauffage - Climatisation - Domotique  
Borne de charge - Électricité Générale  
Automatisme Portail - Alarmes  
Interphone - Vidéophone

**40, rue de Fontenelle**  
**78160 MARLY-LE-ROI**

**Tél.: 01 61 30 01 93**  
**terre.elec78@gmail.com**

**DEVIS GRATUIT**



**SAS ISSNER**  
paysagiste

**06 33 66 23 43**

Création et entretien d'espaces verts  
Elagage / Abattage  
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

[sas.issner@gmail.com](mailto:sas.issner@gmail.com)






## L'Atelier du Chef

**Restauration sur place le midi, épicerie fine et plats traiteur à emporter !**

L'Atelier du Chef... ou plutôt de LA Chef, car c'est Chloé BACLAN qui oeuvre en cuisine ! Diplômée de l'école Alain Ducasse en arts culinaires, Chloé prépare depuis 10 ans des plats inventifs et originaux à partir de produits frais et de saison issus de producteurs locaux.

Avec son mari, Guillaume, ils ont repris début septembre, et entièrement réaménagé le restaurant « La Rose de May » situé au hameau de la Tuilerie et accessible depuis la D307. Chloé et Guillaume vous accueillent avec le sourire, tous les midis du lundi au vendredi et quelques soirs par mois, pour déjeuner en salle ou en terrasse. Vous pouvez aussi commander, retirer sur place ou vous faire livrer vos plats traiteur, plateaux d'entreprise, planches apéro, épicerie en circuit court, en semaine jusqu'à 19h et le samedi de 10h à 17h. **+Infos :** [www.atelierchef.fr](http://www.atelierchef.fr) **Contact :** 06 22 63 04 86



## Entreprise PIC

**Puga Immobilier Construction s'installe à Saint-Nom**



Augustin Puga a créé sa société en 2018 à Chatou où il a établi le siège social. Depuis début juillet, cette entreprise générale du bâtiment, tout corps d'état, a investi des locaux situés route de Mantes à Saint-Nom-la-Bretèche. La société PIC peut être votre interlocuteur unique pour tous projets de construction, d'extension ou de rénovation. Elle intervient partout en France en partenariat avec une vingtaine d'entreprises du bâtiment. Son secteur d'activité est très large : construction, plomberie, électricité, peinture, carrelage, revêtements de sol, isolation, que ce soit pour une création, une intervention ponctuelle ou un simple dépannage... Devis gratuit. L'entreprise PIC recrute actuellement un plombier, un électricien, une secrétaire et deux apprentis. **+Infos :** [www.piconstruction.fr](http://www.piconstruction.fr) **Contact :** 06 50 73 22 92

### Pamela Lagrange

**Thérapeute  
sophrologue**



Pamela Lagrange exerce son activité de thérapeute holistique et de sophrologue dans la commune depuis avril 2021, 10 chemin de la Forêt, ou à domicile.

Inscrite au répertoire national des certifications professionnelles, elle intervient auprès des enfants, adolescents et adultes souffrant de stress, d'angoisses, de phobies, de troubles du sommeil ou de l'appétit... elle accompagne les femmes enceintes à la préparation de leur accouchement ou en période post-partum et aide aussi toute personne à préparer concours, examens, permis de conduire...

Avec sa maman, professeur de yoga, elles proposent un atelier mensuel thématique de 2h30 associant yoga et sophrologie limités à 12 personnes (participation 25 €).

**+Infos :** [www.vitalcoach-institut.com](http://www.vitalcoach-institut.com)  
**Contact :** 06 76 94 46 48

## Jouons à Saint-Nom !

Un nouveau service municipal vient enrichir l'offre culturelle et sociale existante sur la commune : l'ouverture d'une ludothèque !



En mai dernier, le service périscolaire de la mairie et la bibliothèque municipale ont organisé leur premier festival du jeu moderne « *Jouons à Saint Nom* » à l'Espace JKM, avec la participation active des enfants du centre de loisirs et de leurs animateurs.

Ce nouvel évènement a rencontré un très grand succès et sera reconduit l'année prochaine, le 13 mai 2023.

Face à l'engouement du public nonnais-bretéchois pour le jeu, l'équipe municipale a décidé d'étudier la possibilité de créer une nouvelle structure dans les locaux vacants situés sous la bibliothèque « *Georges Pompidou* ».

Le jeu de société représente une mine inépuisable de bienfaits pour le développement et l'épanouissement de tous, enfants et adultes.

Portées par la passion du jeu et la volonté de faire découvrir ce monde au plus grand nombre, Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, et Dorothee Kerauffret-Vaille, responsable du

service périscolaire de la mairie ont été rejointes par deux animatrices, Bérengère Pillias et Coralie Allain, pour monter ce projet et trouver les financements possibles.

Les services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) leur a proposé de subventionner la création de ce lieu de vie sociale à hauteur de 80 % des frais engagés, à condition que la demande leur parvienne avant fin juin.

Avec la disponibilité depuis la rentrée 2021 de l'ancienne halte-garderie « *Les Chauds Doudous* » située sous la bibliothèque, toutes les conditions étaient réunies pour concrétiser ce beau projet.

D'autant que ce local d'environ 120 m<sup>2</sup> se prête parfaitement à la création d'une ludothèque, avec un espace consacré aux jeux des plus petits (ancien dortoir) et une grande salle permettant l'installation de plusieurs grandes tables de jeux.

Ainsi, durant l'été, les services municipaux se sont mobilisés pour prépa-

rer l'ouverture de cette ludothèque et accueillir dans les meilleures conditions les premiers joueurs, dès le 1<sup>er</sup> octobre.

Lorsque l'aide de la CAF aura été versée, des travaux complémentaires sont envisagés en 2023, notamment le remplacement du revêtement de sol, la réalisation d'un accès PMR...

Une sélection de près de 200 jeux de société est déjà à votre disposition ainsi que de nombreux jouets pour les jeunes enfants.

Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts. Que vous soyez fans de grandes parties sur jeux de plateau, de jeux d'ambiance simples et rapides ou totalement novice, vous trouverez forcément de quoi vous amuser !

Cette sélection sera régulièrement enrichie selon les suggestions des adhérents et des ludothécaires.

Les familles peuvent adhérer pour l'année scolaire, éventuellement emprunter des jeux à prix modique, ou encore s'y rendre ponctuellement.



Venez partager un moment entre amis, en famille ou en solo pour jouer, vous divertir, vous rencontrer



## L'inauguration

L'inauguration de la nouvelle ludothèque a eu lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 10 heures, suivie d'une porte ouverte pour tous jusqu'à 19 heures.

Après avoir coupé le traditionnel ruban devant une quarantaine d'invités, Monsieur le Maire a prononcé un discours renouvelant son enthousiasme et celui de l'équipe municipale quant à la création d'un tel lieu ludique et convivial, ouvert à toutes les générations, et avec un budget maîtrisé.

Madame Barois, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF, lui a succédé, assurant de sa volonté d'accompagner les villes qui s'engagent dans ce type de projet à visée sociale, et a annoncé l'attribution de la somme d'environ 85 000 € pour cette initiative.

De 11h à 19h, près de cent Nonnais-Bretonnais sont venus découvrir « leur » nouvelle ludothèque lors des portes-ouvertes et ainsi confirmer leur intérêt pour les jeux de société.



## Des jeux primés lors de festivals internationaux

Plus de mille jeux sont édités chaque année. Certains sont primés lors de festivals internationaux comme celui d'Essen en Allemagne (190 000 visiteurs) qui décerne le prix Spiel des Jahres et celui de Cannes (80 000 visiteurs) qui attribue les As d'or. Chacun de ces festivals récompense un jeu par catégorie (jeu de l'année, jeu enfant, familial, expert...).

Un des jeux primés les plus vendus actuellement est Azul, suivi de près par la série des Unlock (escape game), présents à la ludothèque !

### Horaires d'ouverture :

Amélie, Bérengère, Coralie et Dorothée, animeront la ludothèque tous les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, ainsi que deux samedis après-midi par mois de 14h à 19h, selon planning suivant : 8 octobre, 19 et 26 novembre, 3 et 10 décembre 2022, 7 et 14 janvier, 4 et 11 février 2023...

Scannez le QR code ci-contre pour découvrir la liste de tous les jeux disponibles à la ludothèque.

Si vous souhaitez vous investir bénévolement à nos côtés, n'hésitez pas à prendre contact avec nos ludothécaires.

**Adresse :** rue Michel Pérot (accès dans la partie basse)

**Contact :** ludotheque@mairiesnlb.fr / Tél : 09 77 90 85 53



### Tarifs par famille :

	Famille CCGM	Hors CCGM
Adhésion ludothèque	20 €	25 €
Adh. ludothèque + bibliothèque	45 €	50 €
Entrée individuelle (non adhérents)	2 €	2,5 €
Emprunt d'un jeu	1,5 €	2,5 €

## Action solidaire

### Les jeunes se mobilisent pour Mécénat Chirurgie Cardiaque

La somme collectée sur le stand de l'Espace Jeunes lors de la brocante du 11 septembre au profit de l'association **Mécénat Chirurgie Cardiaque** a dépassé toutes les espérances : 1 253 € !

Il faut dire que le stock d'objets à vendre était conséquent puisque la brocante n'avait pu avoir lieu l'année dernière... Et la vingtaine de jeunes qui s'est succédée sur le stand toute la journée était très motivée. La générosité des donateurs et des chineurs a fait le reste. Cette somme contribuera à la prise en charge d'un enfant atteint d'une malformation cardiaque.

Une autre vente est prévue le samedi 22 octobre de 14h à 18h, place Henri Hamel, face à l'Espace JKM. Si vous possédez de petits objets en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser, contactez Marc Eloffe responsable du service municipal jeunesse au 06 24 02 83 96.



### Au programme des vacances scolaires de la Toussaint :

L'Espace Jeunes sera ouvert du 24 octobre au 5 novembre prochains de 14h à 18h et certains soirs jusqu'à 21h ! Parmi les activités proposées aux jeunes de 11 à 17 ans : atelier cuisine, customisation de mugs, tournoi Fifa 2023 sur grand écran (PS5), visite de la gendarmerie à cheval de Saint-Nom-la-Bretèche, jeux de société, rencontre avec les jeunes de Noisy-le-Roi, structure gonflable « tir à l'arc », tournoi de ping-pong, atelier théâtre, soirées filles, hot-dogs, halloween, etc. sans oublier la sortie Paint-ball à Poissy en minibus le samedi 5 novembre (participation 20 € / places limitées).

## Dynam Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans ?  
Vous recherchez une formation,  
une alternance, un emploi,  
un logement ? Vous souhaitez  
vivre une expérience à l'étranger ?  
Vous avez besoin d'aide  
concernant votre santé ?

L'équipe de la mission locale  
« *Dynam Jeunes* » basée à Saint-  
Germain-en-Laye est là pour  
vous orienter, vous conseiller !

Prochaine permanence sur rendez-  
vous à l'Espace Jeunes, place Henri  
Hamel à Saint-Nom-la-Bretèche,  
vendredi 9 décembre 2022 à partir  
de 14 heures.

**Contact :** 01 34 51 16 18

**+Infos :** [missionlocalestgermain.org](http://missionlocalestgermain.org)

## Du côté de la bibliothèque

### Une chouette activité !

A l'occasion des vacances d'automne, la bibliothèque te propose de laisser ton imagination s'exprimer et de fabriquer « ta » chouette à partir de matériaux naturels.

Cet atelier créatif gratuit est réservé aux enfants à partir de 6 ans sur réservation (places limitées). Il aura lieu à la bibliothèque municipale, rond-point des Ecoliers :

**Mercredi 2 et vendredi 4 novembre à 10h et à 15h, samedi 5 novembre à 10h.**

### Prochains rendez-vous des Doudous :

**Mercredi 12 et samedi 15 octobre de 10h à 10h30.** Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées. Réservations obligatoires par mail ou téléphone.

**+infos :** Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot.

[bibsnlb.cassioweb.com](http://bibsnlb.cassioweb.com) / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : [bibliotheque@mairiesnlb.fr](mailto:bibliotheque@mairiesnlb.fr)  
Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-19h, mercredi 10h-12h30 / 14h-18h30, vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30 et samedi 10h-12h30. **Fermeture exceptionnelle du 22 au 29 octobre inclus.**





# Du côté des écoles...

## Une rentrée sereine, et sans masque !

Cette année, la rentrée scolaire a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Les enfants, enseignants, Atsem et animateurs étaient ravis de se retrouver après, pour certains, presque deux mois de vacances. Brigitte Gauduchon conserve la direction des deux établissements, maternelle et élémentaire.

Le mouvement annuel des enseignants a eu lieu durant l'été, ainsi, en élémentaire, Christophe Girault, Justine Casado, Loïse Laquement, Fanny Boucher et Anaïs Devos ont quitté l'école élémentaire qui accueille désormais Nathalie Wehrle, Cyrielle Meunier, Tiphaine Stegura, Claire Lecoursonnais, Delphine Hostalier et Véronique Carlier.



Pour cette rentrée, l'école élémentaire a bénéficié de l'ouverture d'une treizième classe. Ainsi, les 310 élèves scolarisés sont répartis en 3 classes de CP, 2 classes de CE1, 2 classes de CE2, 2 classes de CM1, 2 classes de CM2, une classe de CE1-CM1 et une classe UE (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme). Cette année, tous les niveaux, du CP au CM2 disposeront d'un créneau piscine, le lundi.



Ophélie Gastrin, nouvelle éducatrice sportive, intervient durant le temps scolaire avec les enseignants du primaire, mais aussi sur les temps de restauration et d'accueil du mercredi avec l'équipe d'animation périscolaire.

Les élèves de CM1 pourront également découvrir le golf via un projet porté par la circonscription locale de l'éducation nationale.

Enfin, les élèves pourront aborder les notions de codage et de programmation grâce aux huit robots **Photons** récemment acquis par la commune (encadré ci-contre).

Du côté de l'école maternelle, mesdames Lhéa Delafosse et Camille Le Guen ont pris leur poste d'enseignante. Du côté des ATSEM, mission importante avec les petits, l'équipe accueille Daniela Vicente et Myriam Hamouchi (en alternance l'an dernier).

Les 160 élèves de maternelle sont répartis en 6 classes : 3 classes de PS/MS, 1 classe de PS/GS et 2 classes de GS.



Les activités périscolaires sont prises d'assaut, ainsi, plus de 93 % des élèves scolarisés déjeunent au restaurant scolaire depuis la rentrée, en maternelle et en élémentaire.

La fréquentation des accueils de loisirs du mercredi a augmenté de 6 % en maternelle et de 24 % en élémentaire.

## Photon, le petit robot mignon !



*Le robot Photon est un outil pédagogique qui aide les enseignants à gérer tous types de cours, de la programmation aux mathématiques en passant par les langues.*

*Il possède toute une gamme de capteurs interactifs, ce qui en fait un excellent outil didactique qui diversifie parfaitement l'enseignement.*

*Ce robot intelligent permet aux jeunes de 4 à 17 ans de créer leurs propres programmations avec les langages Scratch, Python, Javascript, et bien plus encore...*

## Etat civil

### Naissances

Louis-André THIERS

19 AVRIL A POISSY

Malone SERRANO

16 MAI A PARIS 17<sup>e</sup>

Sophia SOVELA

24 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Valentin SOVELA

24 JUIN AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Sixtine BRUNET

17 JUILLET A POISSY

Juliette DUMAS

18 JUILLET AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Gabriel de SOUSA FRADE

10 AOUT A CHAMBÉRY

### Mariage

Jean-Laurent DUCOIN et Gabrielle DELAVAL

14 MAI A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Jérémie NOGUEIRA et Emeline LE ROYER

2 JUIN A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Jhanus PUGAY et Jessica HERVÉ

8 JUILLET A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Romain BLANCHARD et Alice BAUDUIN

27 AOÛT A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Cédric BOUVIER et Hélène CUNY

29 AOÛT A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Johannes MARAIS et Caroline KNIGHT

2 SEPTEMBRE A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Thierry ROSSIGNOL et Sandra DUCLAUX

3 SEPTEMBRE A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Dimitri MAYER et Morgane LACHAPPELLE

10 SEPTEMBRE A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

Luis LOPEZ GALLEGO et Clotilde ARCHAMBAUD

24 SEPTEMBRE A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

### Décès

Philippe CHÊNE

12 MARS AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bernard VACHER

3 MAI A COLOMBES

Colette STHÈME DE JUBECOURT

2 SEPTEMBRE A SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

**Nota :** la diffusion de ces informations d'état-civil a été autorisée par les familles concernées.

## Droit civil

# Le Pacte Civil de Solidarité

## Le PACS : un engagement à deux, sans passer par le mariage

Créé il y a plus de 20 ans, le PACS est un contrat d'union entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, permettant d'organiser leur vie commune.

Les partenaires liés par un PACS ont des obligations réciproques (vie commune, contribution aux charges du ménage, assistance mutuelle, solidarité financière...).

Le PACS produit également des effets sur les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale. En revanche, la conclusion d'un PACS ne produit aucun effet sur le nom, la filiation, ni sur l'hérité.

### Où s'adresser ?

La déclaration conjointe de PACS doit être enregistrée par un officier d'état-civil à la mairie de la ville où se situe la résidence commune du couple ou auprès d'un notaire. Les deux partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Cette démarche ne nécessite pas la présence de témoins.

### Etablir une convention

La convention peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS, mais aussi, le cas échéant, préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune.

L'officier d'état-civil ne garde pas de copie de la convention. Elle est restituée au couple. Le PACS est mentionné sur l'acte de naissance des deux partenaires. La demande de dissolution d'un PACS peut se faire à la demande d'un seul ou des deux partenaires.



### Pièces à fournir :

- Convention-type (cerfa n° 15726\*02)
- Déclaration conjointe et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (Cerfa n° 15725\*03)
- Acte de naissance de moins de 3 mois avec filiation et mentions.
- Pièces d'identité (CNI, passeport...) en cours de validité.

**+Infos :** Téléchargez les documents nécessaires disponibles sur le site web de la mairie (tapez PACS dans le moteur de recherche) ou contactez le service état-civil au 01 30 80 07 00.

## Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretéchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.

Ainsi, pour la promotion de janvier 2022, Laurence BAMAS, responsable urbaniste chez Pacifica Paris a obtenu la médaille vermeil (30 ans).

Le dépôt des dossiers « dématérialisés » s'effectue sur le site [www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail](http://www.demarches.simplifiees.fr/commencer/mhtravail) directement par l'employeur.



## Travaux rue Guitel

### La première phase bientôt terminée

De nouveaux candélabres dotés de lanternes permettant la réduction de la luminosité entre minuit et 6h du matin ont été installés sur l'ensemble de la rue. Après l'enfouissement des câbles aériens et la suppression des poteaux, l'entreprise **Colas** réalisera la réfection de la chaussée et des trottoirs courant octobre si **Orange** et **SFR** terminent le câblage souterrain de la fibre dans les délais prévus.



La réfection de la voirie de la seconde partie de la rue Guitel pourra alors débuter pour se terminer avant le printemps, sous réserve des conditions climatiques.

## Chantier quartier du golf

### Réhabilitation du réseau d'assainissement



Depuis début septembre, Hydraulys (établissement public d'assainissement) réalise des travaux de rénovation des réseaux publics de transport des eaux usées situés chemin de la Source, rue et place Daniel Dreyfus et chemin du Golf, selon le calendrier suivant :

**Phase 1** : chemin de la source jusqu'au 7 octobre 2022

**Phase 2** : rue et place Daniel Dreyfus du 10 octobre au 11 novembre 2022

**Phases 3 et 4** : chemin du Golf du 14 novembre 2022 au 13 janvier 2023

Les riverains sont vivement invités quand ils le peuvent à stationner leurs véhicules en dehors du périmètre du chantier.

## Rénovation salle du Conseil

### Entretien du patrimoine communal

La salle des mariages et du Conseil municipal a bénéficié d'un rafraîchissement durant l'été.

Les murs de cette grande pièce et son annexe d'environ 240 m<sup>2</sup> ont été entièrement repeints en bi-chromie et le revêtement de sol a été remplacé.

Par ailleurs, l'ensemble des éclairages a été révisé par les services techniques.



## Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Judi 13 octobre** (secteur vert)
- **Judi 20 octobre** (secteur bleu)
- **Judi 17 novembre** (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

## Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 26 novembre 2022**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

**Rappel** : les Nonnais-Bretechois ont désormais accès à une déchetterie. Modalités sur le site de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr)

## Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 29 octobre 2022** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

**+Infos** : 01 30 07 67 73 (Sepur).

## Conseil municipal

### Retour sur les principaux votes en conseil municipal le 5 juillet 2022

- Création de deux postes : un poste de gardien-brigadier à temps complet pour renforcer l'action de la Police municipale et un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet.
- Accord de la protection fonctionnelle demandée par Madame Wajsblat, maire de la commune de 2006 à 2012, dans le cadre de sa mise en examen suite à une plainte déposée par une association locale en 2010. La protection fonctionnelle telle qu'elle a été votée consiste à prendre en charge les frais d'avocat de l'intéressée aux conditions suivantes : condamnation pour des actes jugés non détachables de l'exercice de son mandat.
- Vente de 10 places de stationnement à 6 acquéreurs distincts dans le parking en sous-sol de l'avenue des Platanes. Tarif : 16 000 euros par emplacement.
- Nouveaux tarifs périscolaires avec une hausse contenue pour accueil du matin (+2%), du soir (+2,5%), études dirigées (+2,5%), accueil après études (+2%) et plus marquée pour la restauration scolaire compte tenu d'une triple hausse des coûts (inflation, personnel, fluides) subie par le prestataire (+7,5%).
- Dans le cadre de l'appel d'offres pour le nettoyage de voiries mutualisé avec Chavenay, accord est donné au Maire de signer avec l'entreprise Sepur pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.
- Signature d'une convention entre la Caisse d'Allocation Familiale et la commune. Celle-ci permet à la commune de bénéficier de subventions en fonction du niveau de certification des agents.

**Prochain conseil municipal :** mardi 11 octobre à 19h30

**+Infos :** consultez les actes des séances sur le site de la mairie : [www.saint-nom-la-breteche.fr](http://www.saint-nom-la-breteche.fr) (rubrique vie municipale).  
Vous pouvez aussi consulter ceux de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) sur [www.cc-gallymauldre.fr](http://www.cc-gallymauldre.fr).

## Territoires



### Plaine de Versailles

#### L'automne de la Plaine

De nombreux événements vous attendent :

- **Côté artisanat :** salon des artisans, samedi 15 octobre de 14h à 18h, à Fontenay-le-Fleury.
- **Côté agriculture :** inauguration de la « *chèvre-rit de Manon* », 33 rue des Ormes (Vallon de Chavenay), à Saint-Nom-la-Breteche, dimanche 16 octobre de 9h30 à 17h30 avec marché de producteurs locaux, food truck, visite, exposition...
- **Côté Histoire :** exposition sur les *Gondi* aux anciennes écuries, à Noisy-le-Roi du 15 au 23 octobre de 14h30 à 18h30 (dimanche de 10h à 12h).
- **Côté sport,** 3 courses se succèdent : la *Villepreusienne du cœur* le 9 octobre, le *Trail 'oween* le 1<sup>er</sup> novembre aux Clayes-sous-Bois et la course *Royale* le 6 novembre à Fontenay-le-Fleury

#### Un guide des plantes mellifères vient de sortir !

Les pollinisateurs, abeilles mais aussi papillons, mouches, guêpes, etc. sont essentiels pour nos paysages et notre alimentation.

Comme le synthétise le guide « *leur sauvegarde est essentielle à deux titres : assurer la reproduction des espèces sauvages et participer à la fructification des espèces agricoles permettant de produire la plupart des légumes et fruits de nos assiettes* ».

Créé par la Plaine de Versailles cet outil est visuel, pédagogique et donne envie de se lancer dans les plantations de végétaux locaux sans attendre !

Gratuit il est téléchargeable sur [www.plainedeversailles.fr](http://www.plainedeversailles.fr).



#### L'association vient aussi d'éditer le livret « A la découverte de nos lavoirs »

Avant l'arrivée de l'eau courante, les lavoirs étaient des lieux de vie et de convivialité. Aujourd'hui redécouvrez au fil de vos balades ces témoins d'une histoire pas si ancienne... Certains d'entre eux sont bien cachés, saurez-vous les débusquer ? Livret en vente à la Maison de la Plaine.

**+Infos :** [www.plainedeversailles.fr](http://www.plainedeversailles.fr) et en vous inscrivant à la newsletter mensuelle via le site .



## Impôts locaux

### Pourquoi la hausse de la taxe foncière ?

*Nous venons de recevoir nos avis d'imposition pour les Taxes Foncières (TF). Il est donc capital de refaire un point sur les raisons de l'augmentation du taux communal. Pour rappel, l'équipe municipale les avait présentées en détail lors du Conseil municipal dédié au vote du budget, ainsi que dans le magazine Grand Angle n° 67 en mai 2022.*

### - 900 000 € : c'est la baisse des disponibilités financières pour l'investissement communal.

#### I) Suppression de la DGF

Jusqu'en 2014, la commune bénéficiait comme toute commune d'une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Elle s'élevait chez nous à 500 000 €. Celle-ci a diminué progressivement depuis cette date, pour être en 2020 égale à 0 !

#### II) Nouvelle contribution, le FSRIF

En 2020, une nouvelle contribution est apparue : le Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France (FSRIF). Il s'agit d'un fonds dit de péréquation qui impose aux communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à la moyenne fixée par la Région, de payer un impôt qui bénéficie aux communes où ce potentiel est faible. Cette année, cet impôt nouveau pour la commune s'élève à 368 667 € (notification du 21/07/2022). Notre budget, prudent comme à l'habitude, prévoyait 400 000 €.

C'est donc près de 900 000 € qui manquent désormais à la commune par rapport à 2014.

#### III) Baisse des subventions de l'État

Côté subventions, qui permettraient de financer certains travaux, l'État rejette nombre de nos demandes car, là encore, notre commune considérée comme « riche » n'est pas prioritaire : les subventions sont préférentiellement attribuées aux communes dont les populations ont de faibles revenus. Le Préfet l'a confirmé au Maire. Paradoxalement, les communes bénéficiaires deviennent en tant que telles les plus favorisées.

### Taux de la taxe foncière (TF) inchangé depuis 2003 !

Notre taux communal de taxe foncière était inchangé depuis 19 ans. Cette année, l'augmentation votée en Conseil municipal fait progresser la TF de 24/25 %.

Dans d'autres communes l'augmentation est moindre, mais leurs taux précédents étaient souvent bien plus élevés que le nôtre et ceci depuis plusieurs années. Si nous avions fait le choix d'augmenter notre taux de Taxe Foncière un peu chaque année, nous aurions aujourd'hui l'impression d'une faible augmentation, mais cumulé sur toutes ces années, nous aurions payé beaucoup plus.

Au taux communal s'ajoutent ou se déduisent des sommes qui ne relèvent pas des décisions de la commune. L'État a ainsi décidé d'une augmentation de 3,4 % de la base d'imposition, que l'on retrouve donc évidemment dans la somme à payer.

Au total et hors frais de gestion, l'augmentation par rapport à 2021 s'élève à 27,6 %. Cette augmentation vient uniquement compenser les prélèvements nouveaux et disparitions de financement que l'Administration fait supporter à la commune.

	2020	2021	2022	2023
Taxe Foncière	1 789 €	1 835 €	2 342 €	2 342 €
Taxe d'Habitation	1 895 €	1 274 €	658 €	0 €
<b>Total</b>	<b>3 684 €</b>	<b>3 109 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>2 342 €</b>
<b>Economie vs 2020</b>	-	<b>- 575 €</b>	<b>- 684 €</b>	<b>- 1 342 €</b>

(TH 2022 et TF 2023 : estimations sur bases actuelles)

### Baisse de la Taxe d'Habitation : les impôts locaux 2022 inférieurs à ceux de 2021

L'avis de la Taxe d'Habitation (TH) doit nous parvenir début octobre.

Rappelons que :

- sont exonérés à 100 % les foyers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à un certain seuil : pour 1 part 28 150 €, pour 2 parts 44 830 €, pour 3 parts 57 430 €...

- pour les autres foyers, toutes choses égales par ailleurs, la Taxe d'Habitation 2022 baissera de 65 % par rapport à celle de 2020, et de 50 % environ par rapport à celle de 2021 (hors variation de la base). L'exonération sera totale pour tout le monde l'année prochaine.

Cette année, même pour un contribuable qui continue à payer la Taxe d'Habitation, les impôts locaux TH + TF seront inférieurs à ceux de 2021, et cela sera encore plus marqué l'année prochaine.

Le contribuable reste gagnant malgré l'augmentation de la Taxe Foncière.

### A noter : contexte géopolitique

Le contexte géopolitique entraîne aussi une hausse générale des coûts : ceux de l'énergie particulièrement, mais il faut aussi compter avec l'inflation et l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires... Ces éléments nouveaux pourraient conduire à décaler, voire à réduire certains investissements encore non engagés.

**Exemple concret :** Vous trouverez ci-dessous un tableau représentant un cas réel d'un foyer Nonnais-Bretéchois qui paye la Taxe d'Habitation en 2022 :

# Retour en images



**25 AOÛT** : Au parc JKM, le Département a proposé en coopération avec le service culturel de la ville une séance de cinéma en plein air avec animations et projection du film « *Le Père Noël est une ordure* ».



**24 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE** : Le championnat du monde de golf amateurs en équipe a eu lieu simultanément au golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines et à celui de Saint-Nom-la-Bretèche.



**3 SEPTEMBRE** : C'est le rendez-vous incontournable de la rentrée : la *journée des associations* permet d'échanger avec les bénévoles des associations locales et de s'inscrire aux activités proposées.



**4 SEPTEMBRE** : La cérémonie d'hommage aux *Fusillés de la Tuilerie* s'est déroulée devant la stèle érigée à proximité du golf en mémoire des trois ouvriers agricoles abattus par les nazis le 20 août 1944.



**11 SEPTEMBRE** : Organisée par le service des affaires culturelles et associatives de la mairie, la brocante a repris ses quartiers, après une année d'absence, sur l'axe Nord-Sud de la commune.



**16 SEPTEMBRE** : La 34<sup>e</sup> *Coupe de Golf de la Mairie Patrice Galitzine*, ouverte aux Nonnais-Bretêchois, s'est disputée au golf de Saint-Nom-la-Bretèche (résultats page X)





**17 SEPTEMBRE :** Organisée par l'association *Saint-Nom La Nature* en partenariat avec la mairie, la *Fête des plantes et de l'environnement* a eu lieu, place de l'Europe, avec une mini ferme pédagogique locale.



**17 SEPTEMBRE :** Une opération de nettoyage citoyen a été proposée par un habitant de la commune dans le cadre international du *World Cleanup Day*, initiative soutenue par la mairie.



**17 ET 18 SEPTEMBRE :** L'association des *Amis de Saint-Nom*, spécialisée dans les recherches historiques proposait un circuit découverte de notre village à l'occasion des Journées du Patrimoine.



**25 SEPTEMBRE :** Une trentaine de véhicules de collection et de prestige a participé au rallye touristique *Saint-Nom Classic* et s'est rassemblée, parking des Platanes, pour le plus grand plaisir du public.



**29 SEPTEMBRE :** Vernissage de l'exposition « hors les murs » de la *galerie Bessières art contemporain*, présentée en mairie jusqu'au 9 octobre 2022.



**1er OCTOBRE :** Journée d'inauguration de la ludothèque municipale « *Jouons à Saint-Nom* » située rue Michel Pérot, ouverte désormais tous les mercredis et environ deux samedis après-midi par mois.

## RENTRÉE : ÉVÉNEMENTS, TAXE FONCIÈRE ET PROJETS

Que d'événements en cette rentrée ! Parmi eux saluons l'ouverture de la ludothèque et l'exposition d'art contemporain « Hors les murs » organisée main dans la main par Norma et Daniel Bessières, les élus et les services de la Mairie. Elle nous offre la chance de découvrir jusqu'au 9 octobre les œuvres de douze artistes de grand talent. Parmi les événements marquants citons aussi la brocante, la coupe de golf, la journée des plantes et le St Nom Classic qui a permis, grâce à la trentaine de participants et au public venu admirer les véhicules, de collecter des fonds pour l'association Mécénat chirurgie cardiaque. Autre sujet incontournable de la rentrée : la taxe foncière (TF). Dès la réception de votre avis de TF, vous êtes nombreux à avoir contacté la Mairie pour comprendre la hausse de 27 % qu'elle subit cette année. C'est compréhensible, après une stabilité du taux communal depuis 2003. L'adjoint aux finances et le Responsable finances ont rencontré ou échangé de vive voix avec tous les habitants qui le souhaitaient. Avant toute explication détaillée (voir aussi en page 19), il faut savoir que même en payant encore la Taxe d'habitation en 2022, le total taxe foncière + taxe d'habitation est inférieur en 2022 à celui de 2021. En 2022 vous payez moins d'impôts locaux qu'en 2021. Maintenant, pourquoi ce taux ? Parce qu'il fait bénéficier la commune d'un million d'euros de recettes fiscales et lui permet de faire face à une situation inédite : non seulement l'État se désengage depuis plusieurs années (suppression de la DGF qui s'élevait à 500 000 €) mais en plus il taxe lourdement les communes qu'il estime être riches. Du jour au lendemain, notre commune se voit obligée de contribuer au FSRIF (fonds de solidarité de la région Île-de-France) à hauteur de quasi 400 000 € par an. La part de taxe foncière qui revient à la commune va donc lui permettre de rééquilibrer ses recettes à un moment où la crise énergétique va nécessairement accroître les dépenses de fonctionnement. Rien ne dit d'ailleurs à ce stade que tous les investissements prévus pourront être réalisés. L'étude de faisabilité du projet de réaménagement de l'espace JKM continue cependant à avancer. Quant à l'aménagement des ronds-points, il fera l'objet d'une réunion des comités environnement et urbanisme en novembre prochain. Autre réunion d'échange au programme : celle du comité animation pour travailler sur les futurs événements du village... L'équipe majoritaire « *Un village en mouvement* »

## Une rentrée... bien taxée

Chères Nonnais Brêtêchoises, chers Nonnais Brêtêchois, Nous espérons que votre rentrée s'est bien déroulée et que vous avez pu faire le plein d'énergie et d'optimisme durant cet été. Assez pour faire face au coup de massue fiscal auquel la très grande partie d'entre nous est confrontée. Comme nous l'avions annoncé dans notre éditorial de mai, la majorité municipale a voté l'augmentation de la taxe foncière de 24%, 12 fois plus que la moyenne nationale (1,9%) ! Vous êtes nombreux à vous plaindre de cette augmentation aussi incroyable qu'imprévisible de 400, 500, 700€, parfois plus, pouvant représenter une hausse de 40% pour certains foyers. Pourquoi une telle hausse ?!! Certainement pas en raison de la suppression de la taxe d'habitation, qui, compensée en quasi-totalité par l'Etat, a peu d'effet sur les ressources de la commune.

Cette impressionnante augmentation est destinée au financement des futurs projets de notre maire - dont on ne connaît pas réellement la teneur - issus de son programme qui ne mentionnait aucune augmentation de la pression fiscale ! Et si seulement ces projets avançaient... Menés sans concertation de la population et sans associer les listes d'élus non majoritaires qui représentent pourtant un nombre conséquent d'électeurs, ils n'en sont qu'au stade d'hypothétiques et coûteuses études. Pourquoi alors demander dès aujourd'hui un effort financier si conséquent ? Cette inédite augmentation n'aurait-elle pas pu être étalée sur plusieurs années selon l'avancée des projets ? Ces derniers auraient sans doute pu être priorités en raison du contexte macro-économique. Ainsi, par exemple, la très onéreuse rénovation de la salle du conseil de la mairie est-elle si opportune et si urgente pour le bien-être des Nonnais-Brêtêchois ?!! Cet effort financier pourrait à minima être consacré au nettoyage des graffitis politiques qui ornent peu glorieusement depuis avril notre entrée de village de la Bretèche !

A ce prix, les Nonnais Brêtêchois devraient pouvoir s'exprimer sur l'avenir de la commune, le montant et l'utilisation de leurs impôts. Peut-être dans le cadre d'une commission, régulièrement consultée et réellement représentative. Une fois de plus, nous demandons plus de cohérence, d'ouverture et de concertation dans la gestion de la commune, afin d'être en phase avec le quotidien des habitants et notre époque.

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU

## PLUS 27,1% POUR LA TAXE FONCIERE !!!

Nous espérons que vous avez tous passé un bel été et que la rentrée s'est bien déroulée.

Début septembre, vous êtes sans aucun doute nombreux à être tombés de votre chaise quand vous avez vu l'avis d'imposition pour la taxe foncière 2022. En effet à Saint-Nom, elle a augmenté autour de 27,1%. On a beau nous dire que c'est du fait de l'inflation, de la suppression de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et de la taxe d'Habitation ou du fait que Saint-Nom-la-Bretèche soit considérée comme une ville « riche », la pilule est quand même difficile à avaler.

La presse rapporte une augmentation à l'échelle nationale de 1,9%, ce chiffre atteignant 15% dans les villes les plus touchées... avec une hausse de 27,1% Saint-Nom-la-Bretèche ne doit pas être loin de battre le record de France.

Comme vous le savez, nous avons voté contre cette augmentation. Nous considérons comme inacceptable l'effort considérable demandé aux propriétaires nonnais-bretêchois afin de financer la politique du Maire Gilles Studnia. Son programme ne mentionnait pas d'augmentation de la pression fiscale alors que deux crédits à long terme avaient, eux, bien été anticipés et annoncés.

Si cette augmentation s'accompagnait de nouvelles propositions d'investissements de qualité pour le bien-être des habitants, nous pourrions nous montrer à l'écoute mais malheureusement rien de nouveau n'est proposé.

Comme Anne dans le conte de Charles Perrault, nous ne voyons toujours rien venir depuis 3 ans... pas de nouveaux projets pour JKM, pas d'avancée réelle pour l'embellissement des entrées de notre village, aucun autre projet consistant à nous mettre sous la dent... ce qui nous rend la note encore plus salée...

Nous vous souhaitons à tous un très beau début d'automne :) @ très vite

Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom »





# ÉVASIONS GOURMANDES

- Boulangerie -
- Pâtisserie -
- Chocolaterie -

*Produits fait-maison*

Découvrez notre gamme et pain bio. Traiteur pour réception.

**01 34 62 07 81**

1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h



# label vue

NOUVEAUTÉ



Prise de rendez-vous sur [label-vue.fr](http://label-vue.fr)

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche  
**01 34 62 18 75**

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h





## ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION  
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR - MOTORISATION - INTERPHONIE

# SAS ALVES

26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

**Tél. : 01 70 72 68 90**  
Mail : [contact@alves-sas.com](mailto:contact@alves-sas.com)



## UN PROJET IMMOBILIER EN 2022 ? RÉALISONS-LE ENSEMBLE !



**stéphaneplaza** immobilier

Saint-Nom-la-Bretèche  
VENTE / LOCATION / GESTION LOCATIVE

Déménager pour plus grand, plus petit, plus lumineux ?

Faire de la place au petit dernier ?

Changer de quartier, de ville ?

Ou passer en mode "télétravail" et s'agrandir pour un joli bureau ?

**Nous avons tous une bonne raison de déménager**



PROFITEZ de l'estimation OFFERTE de VOTRE BIEN

46 rue Charles de Gaulle 78860 Saint-Nom-la-Bretèche  
**01 30 69 70 37** [SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com](mailto:SaintNomLaBretèche@stephaneplazaimmobilier.com)  
[www.StephanePlazaImmobilier.com](http://www.StephanePlazaImmobilier.com)



Stéphane Plaza Immobilier - Agence de Saint-Nom-la-Bretèche





**LA RESIDENCE**  
*Mon partenaire immobilier*

*Aurélie, Charlotte et Caroline*

Vos conseillères en immobilier



ACHAT - VENTE - LOCATION  
ESTIMATION OFFERTE

Vous êtes vendeur d'un bien immobilier ?  
**Nous avons vos acheteurs !**

*Les privilèges La Résidence*

Pour toute signature d'un acte authentique  
avec notre agence :

Les diagnostics techniques et enquête  
assainissement vous seront remboursés.

Un bon cadeau vous sera offert.

AGENCE DE  
**ST NOM LA BRETÊCHE**

33, Route de Saint Germain  
78860 SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

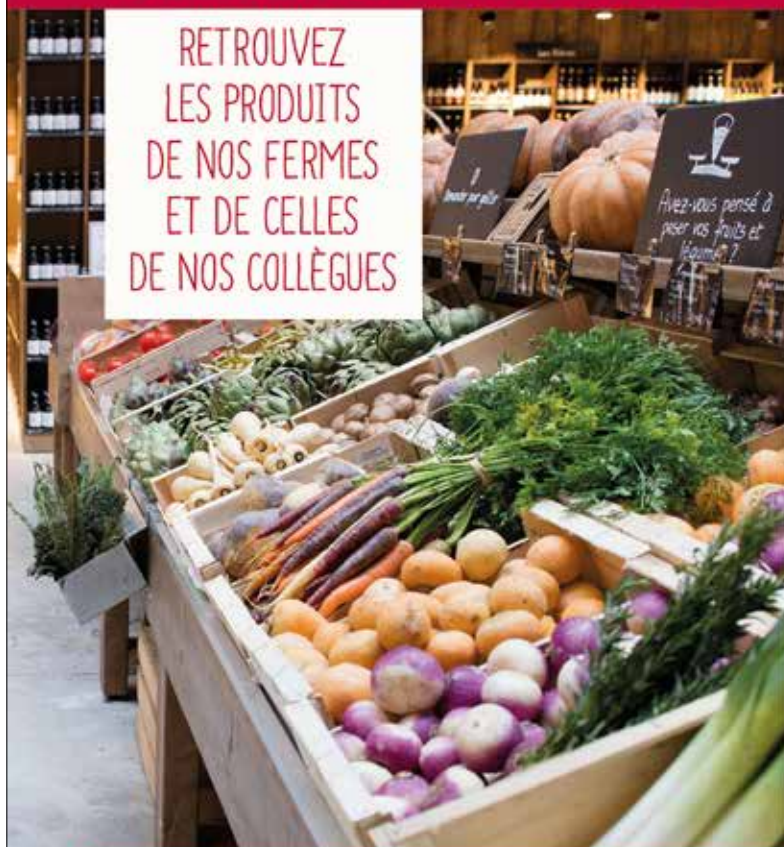
**01 34 62 62 00**



laresidence.fr

**CULTIVONS LA PROXIMITÉ !**

RETROUVEZ  
LES PRODUITS  
DE NOS FERMES  
ET DE CELLES  
DE NOS COLLÈGUES



**LES FERMES  
DE GALLY**



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

**Le choix du bon,  
du sain, du juste**

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémière, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com